



Présents : Mmes CARLIER Cécile, GUILLOUD Paulette, PONCET Catherine, SEYCHELLES Véronique, TRUFFAUT Nadine, MM. ABDILLA Thierry, CARRE Jean-Claude, DURAND Marcel, GADOU Eric, JULLIEN Bruno, MERLOZ Hervé, MERMET Romain.

Absents : DURAND Eric PERICAS MOYA Christian ANNEQUIN Didier

Ouverture séance :

- **NOMINATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE** : MERMET Romain
- **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE SEANCE**

Le compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal a été approuvé à l'unanimité.

- **COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU MAIRE**

Arrêtés :

2018-08 / 2018-09 : Arrêté de circulation et permission de voirie Chemin de Bois Vert – sondage sur une conduite AEP – SMEAHB

2018-10 / 2018-11 : Arrêté de circulation et permission de voirie sur différents secteurs de Doissin – Remplacement de poteaux France télécom - CONSTRUCTEL

2018-12 / 2018-13 : Arrêté de circulation et permission de voirie Impasse maison forte – Branchement d'eau et d'assainissement Mme BROCHIER et Mr RULLIERE- SMEAHB

2018-14 : Arrêté d'alignement Mr ROUX et Mme PASTEUR – Chemin de la Serve

2018-15 / 2018-16 : Arrêté de circulation et permission de voirie Route du Luthau – Branchement d'eau et d'assainissement Mr et Mme TREZEUX - SMEAHB

2018-17 : Arrêté de délégation conseiller

2018-18 : Arrêté d'alignement Mr et Mme BACHARD – Chemin de Bois Vert

Délibérations :

2018-01 : Augmentation du loyer de l'appartement 102

2018-02 : Augmentation du loyer de l'appartement 101

2018-03 : Augmentation du loyer de l'appartement au-dessus de la mairie

2018-04 : Adhésion au contrat cadre de fournitures de titres restaurant mis en place par le centre de gestion de l'Isère

2018-05 : Maintien du bureau de poste de Virieu

2018-06 : Mise en conformité de l'installation de chauffage au gaz de l'Eglise de Doissin

2018-07 : Convention comité de jumelage

2018-08 : Délégués SMABB et Gemapi

2018-09 : Approbation du compte administratif communal 2017

2018-10 : Approbation du compte de gestion 2017

2018-11 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017

2018-12 : Vote des taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières 2018

2018-13 : Approbation du budget primitif de fonctionnement et d'investissement 2018

• **ADMINISTRATION GENERALE**

▪ Jury d'assises

Le tirage des jurés d'assises a été effectué avec le logiciel E-Magnus

Tirage des deux jurés titulaires :

JACQUES Jean-Philippe
GONIN Nathanaël

Tirage des deux jurés suppléants :

BONNET Pascal
PALMITESSA Grégory

Un courrier leur sera envoyé avec une réponse demandée au 08 juin 2018

▪ Mariage du mois de juin

Mme le maire informe le conseil municipal qu'il y aura un mariage le samedi 9 juin 2018 à 16h00. Or ni elle, ni les adjoints ne sont disponibles ce jour là à cet horaire.

Renseignements pris, il est possible de prendre une délibération suivie d'un arrêté pour donné une délégation temporaire à un conseiller municipal pour célébrer le mariage.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal

⇒ **VALIDENT** cette décision

⇒ **DONNENT** tous pouvoirs à Mme le maire pour signer tout document se rapportant à ce dossier

A la suite de cette décision, Mme le maire demande aux conseillers qui le quel d'entre eux serait disponible pour célébrer ce mariage. Mme PONCET Catherine se propose d'en assurer la célébration. Un arrêté sera pris en ce sens.

▪ Impayés d'un locataire - mise en place d'une procédure d'expulsion

Mme le maire informe le conseil municipal qu'un des locataires a des retards de loyers. Sa dette s'élève à ce jour à 2 336, 90 €

Après un courrier en recommandé avec accusé de réception, plusieurs tentatives pour trouver une solution, ainsi que des absences aux rendez-vous planifiés avec le locataire, Mme le maire propose de saisir un huissier afin de mettre en place une procédure d'expulsion.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité

⇒ **DECIDE** de donner un délai supplémentaire de 15 jours au locataire pour régulariser sa situation soit jusqu'au 29 mai 2018 inclus.

Passé ce délai,

⇒ **DEMANDE** à Mme le maire de saisir Maître MAGES, huissier à la Tour du Pin, afin d'entamer la procédure d'expulsion.

⇒ **DONNE** tous pouvoirs à Mme le maire pour signer tout document se rapportant à ce dossier.

▪ Démission adjoint urbanisme

Madame le maire informe le conseil municipal qu'elle a reçu un courrier du sous-préfet qui accepte la démission de Bruno JULLIEN de son poste d'adjoint au maire à la date du 09 avril 2018

▪ Election adjoint urbanisme

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-2, L 2122-10 et L 2122-15,

Vu la délibération n°2014-10 du 04/04/2014 portant création de 4 postes d'adjoints au maire,

Vu la délibération n° 2014-11 du 04/04/2018 relative à l'élection des adjoints au maire,

Vu l'arrêté municipal n°2014-18 du 04/04/2018 donnant délégation de fonction et de signature du maire aux adjoints,

Vu l'arrêté municipal n°2018-19 du 14/05/2018 retirant ses délégations de fonction et de signature du maire au 3^{ème} adjoint,

Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au maire dont la démission a été acceptée par monsieur le préfet par courrier reçu le 30 avril 2018,

Considérant que lorsqu'un poste d'adjoint est vacant, le conseil municipal peut décider que le nouvel adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu démissionnaire,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant de 3^{ème} adjoint,

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue,

Après en avoir délibéré,

Article 1er : Décide que l'adjoint à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant,

Article 2 : Procède à la désignation du 3^{ème} adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue :

Sont candidats : Thierry ABDILLA

Nombre de votants : 12

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 12

Nombre de bulletins blancs et nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 7

Ont obtenu :

Thierry ABDILLA : 11 voix

Article 3 : M. ABDILLA Thierry est désigné en qualité de 3^{ème} adjoint au maire.

Job d'été

Madame le maire rappelle que la CCVDD organise cette année les Chantiers jeunes.

Pour la période estivale, le dépôt des candidatures devait se faire en ligne ou par courrier avant le 15 avril dernier.

10 candidatures ont été proposées pour la commune de Doissin dont 2 doissinoises.

La CCVDD nous demande de classer par ordre de priorité les différents candidats.

Après discussion, le conseil municipal décide de laisser la priorité aux deux doissinoises Melissa GULLON NEYRIN et Maeva LORRAIN pour un poste aux services techniques.

Ce choix devra ensuite être validé par les VDD

- **COMPTE RENDU MISSIONS ADJOINTS**

- **Urbanisme**

- **Dossiers en cours**

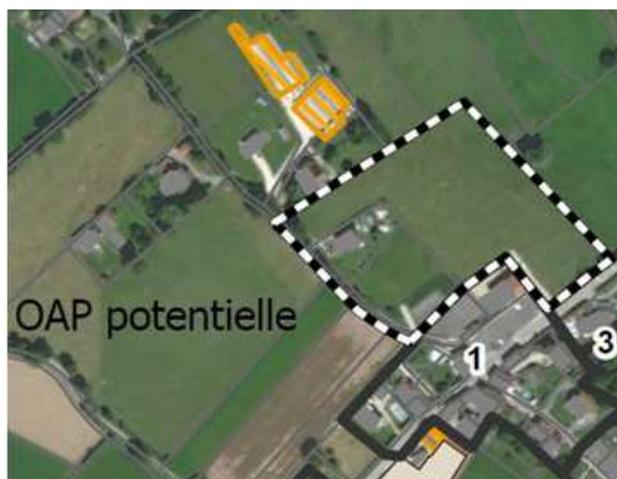
N° de demande	Demandeur	Type de Travaux	Date de dépôt	Arrêté d'autorisation
CU b 038 147 17 10036	GUILLOUD BATAILLE Gérard		16/12/2017	Refusé le 10/02/2018
CU b 038 147 18 10002	JANON Ludovic		05/01/2018	Accepté le 02/03/2018
CU b 038 147 18 10003	FUZIER Jean-Claude		13/01/2018	Accepté le 10/03/2018
DP 038 147 18 10002	DREVET Jordan	Réfection toiture	09/02/2018	Accepté le 16/02/2018
PC 038 147 17 10003 M1	BROCHIER Magali / RULLIERE Sébastien	Modification PC	09/02/2018	Accepté le 05/03/2018
DP 038 147 18 10003	Le Pota D'jé	Serre maraîchère	23/02/2018	Accepté le 10/03/2018
DP 038 147 18 10004	ANNEQUIN Francis	Division en vue de construire	23/02/2018	Refusé le 08/03/2018
DP 038 147 18 10005	ANNEQUIN Francis	Division en vue de construire	23/02/2018	Refusé le 08/03/2018
CU b 038 147 18 10015	GARNIER Jean-Michel		17/03/2018	Accepté le 05/05/2018
DP 038 147 18 10006	MATHIAS Bruno	Avancée sur abri bois	19/03/2018	Accepté le 26/03/2018
DP 038 147 18 10007	DAVID Annick	Construction d'une piscine	23/03/2018	Refusé le 06/04/2018
DP 038 147 18 10008	CAILLAT Gilles	Construction d'une piscine	09/04/2018	Accepté le 16/04/2018

- **PLUi : OAP et zonage d'assainissement et d'eaux pluviales**

Mme le maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre du PLUi un projet d'OAP a été présenté lors de plusieurs réunions précédentes. Après une nouvelle présentation du projet d'OAP, Mme le maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer à ce sujet.

Après vote à bulletin secret, le projet d'OAP est refusé avec 7 voix contre, 4 voix favorables et 1 abstention.

Le projet d'OAP sur le terrain communal ne pourra pas voir le jour durant les 12 prochaines années.

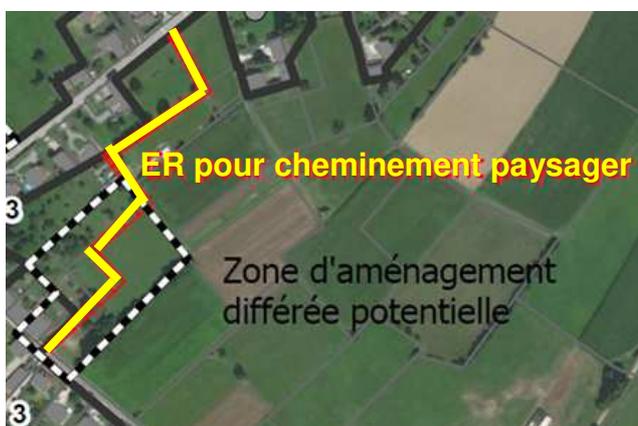


- **PLUi - Cheminement piétonnier et emplacement réservé**

Mme le maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre du PLUi un projet de cheminement piétonnier avec un emplacement réservé a été présenté lors de plusieurs réunions précédentes. Après une nouvelle présentation du projet, Mme le maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer à ce sujet.

Après vote à bulletin secret, le projet de cheminement piétonnier avec un emplacement réservé est refusé avec 7 voix contre, 3 voix favorables et 2 abstentions.

Le projet est donc annulé.



- **Finances / Economie**

- *Rachat prêt*

Nous sommes dans l'attente de la proposition du Crédit Agricole Centre Est et de la Caisse d'Epargne. Les propositions seront étudiées lors d'une prochaine réunion de conseil municipal.

- *Subventions 2018*

Mme le maire rappelle au conseil municipal qu'une somme globale de 3100 € a été votée au budget à l'article 6574 (subvention aux associations ou personne de droit privé). Il convient de définir la répartition de cette somme vers les différentes associations que nous souhaitons subventionner

<i>Bibliothèque Robert Richard :</i>	<i>1200 €</i>
<i>AFM :</i>	<i>100 €</i>
<i>Amicale des donneurs de sang :</i>	<i>100 €</i>
<i>Comité de jumelage de la Vallée de l'Hien:</i>	<i>210 €</i>
<i>La Tuilerie Bertrand (achat de signalétique pour valoriser le monument) :</i>	<i>600 €</i>
<i>Autre projet école :</i>	<i>700 €</i>

- **Voirie**

- *Vérification des numéros des habitations*

Suite à un courrier de Jean-Pierre BARBIER, Mme le maire demande aux membres du cm de faire le tour des numéros de rue et des adresses.

Un retour est demandé pour le 28 mai 2018

- *Route du stade : Talus*

Suite à l'éboulement qui s'est produit dans l'hiver, la commission voirie a tenté de trouver une solution pour réparer et surtout que ça ne se reproduise pas.

Il est donc projeté de faire un enrochement, un drainage, un engazonnement en projection ainsi que les revêtements en bicouches pour tout remettre en forme.

Un appel d'offres a été lancé avec le programme VOIRIE 2018.

- *Voirie 2018*

Madame le Maire présente au conseil municipal les différents travaux auxquels la commission voirie a réfléchi.

Elle informe aussi l'assemblée qu'il est possible de faire une demande de fond de concours auprès de la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné pour des projets qui seront réalisés dans l'année 2018 ainsi qu'auprès du Conseil Départemental de l'Isère.

Après avoir étudié ce dossier, le conseil municipal à l'unanimité,

⇒ **DECIDE** d'engager les travaux suivants :

- Chemin du gaz
- Chemin de l'Eglise

- Chemin du Stade

- PATA 2018

⇒ **DECIDE** de présenter le dossier "Voirie 2018" selon le financement figurant dans le tableau ci-joint auprès de la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné et du Conseil Départemental de l'Isère

⇒ **DONNE TOUS POUVOIRS** à Madame le Maire pour signer

- *Ouverture des plis accessibilité mairie – groupe scolaire*

Mme le maire informe le conseil municipal que l'ouverture des plis a eu lieu le mercredi 25 avril 2018 à 18h.

L'entreprise COLAS s'est excusée sur ce projet.

4 entreprises ont fait une offre.

FAVIER :	39 843.36 € TTC
EIFFAGE :	37 113.49 € TTC
EX-TERRIOR :	30 145.97 € TTC
CARREY :	38 752.08 € TTC

Après étude des compétences par M. VIAL qui, pour les VVD, est en charge de la maîtrise d'ouvrage, l'entreprise EX-TERRIOR est la mieux placée.

Après cette présentation, le conseil municipal à l'unanimité

⇒ **ACCEPTTE** la proposition de l'entreprise EX-TERRIOR

⇒ **DONNE TOUS POUVOIRS** à Mme le maire pour signer tous documents se rapportant à ce dossier

Les travaux seront réalisés en juillet 2018

- *Maîtrise d'ouvrage city stade*

Madame le maire informe le conseil municipal que MM. Jean-Jacques VIAL responsable voirie et Hervé STEPHAN Directeur Général Adjoint des services techniques intervenant pour le compte de la CCVDD ont été reçu pour voir s'ils étaient en mesure d'assurer la maîtrise d'ouvrage du city stade.

Au vue des compétences présentées et des doutes émis sur sa capacité à gérer un projet qui doit être intégré dans le paysage. Mme le maire propose de confier la maîtrise d'œuvre à l'entreprise Alp'Etude, déjà consultée à ce sujet, et qui nous a déjà montré des projets réalisés notamment sur la commune de Bilieu.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité

⇒ **APPROUVE** ce choix.

⇒ **DONNE TOUS POUVOIRS** à Mme le maire pour signer tous documents se rapportant à ce dossier

- **Bâtiments**

- *Changement des serrures GS / Mairie / Salle des fêtes*

Madame le maire rappelle au conseil municipal le projet de changement des serrures du groupe scolaire, de la mairie et de la salle des fêtes. En effet les serrures actuelles commencent à être vétustes et les clés cassent régulièrement.

Deux entreprises avec le même système à badges sur les accès principaux extérieurs ont été consultées. Le tout serait géré par un logiciel qui sera installé en mairie.

Le devis pour l'ensemble des serrures s'élève à 7597,46 € TTC pour l'entreprise LEGALLAIS et 13 038 € TTC pour l'entreprise BERTHET

A l'unanimité le conseil municipal

⇒ **VALIDE** le devis de l'entreprise LEGALLAIS.

⇒ **DONNE TOUS POUVOIRS** à Mme le maire pour signer tous documents se rapportant à ce dossier

Mme le maire précise qu'il s'agit là uniquement de la fourniture du matériel. L'installation, en supplément, n'a pas encore été chiffrée. Elle propose de faire chiffrer cette installation à Romain MERMET.

Le conseil municipal valide aussi cette proposition.

- *Toiture église*

Un appel d'offre a été fait

Un courrier a été envoyé à 3 entreprises :

- JACQUEMONT COLLET
- ROBERT-QUATRE
- RABATEL

La remise des plis est prévue au plus tard le 27 mai 2018 à 17 h 00.

L'ouverture des plis est prévue le vendredi 27 mai à 17h30.

23h35 Cécile CARLIER se retire de la séance. Seulement 11 conseillers prendront part aux prochaines délibérations

- *Peinture bâtiment scolaire*

Mme le maire présente le devis de Alpes déco 38 pour :

La rénovation des préaux métalliques du groupe scolaire : 2 931.50 € TTC

La rénovation des dépasser de toiture du groupe scolaire : 6 207.60 € TTC

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité,

⇒ **VALIDE** ce devis

⇒ **DONNE TOUS POUVOIRS** à Mme le maire pour signer tous documents se rapportant à ce dossier

Les travaux seront réalisés en juillet 2018

- *Refaire sol classe maternelle*

La commission bâtiment attend le devis de l'entreprise Alpes Déco 38 pour analyser la proposition que sera faite.

- ***Scolaire, social***
- *Remplacement du TBI*

Nadine TRUFFAUT présente les devis qu'elle a reçus des entreprises suivantes :

- **SYNESIS**
- **GROUPE 4**
- **XEFI**

A savoir que pour avoir une solution tout compris comme la solution proposée par l'entreprise Synesis, il faudra faire intervenir l'entreprise BELONELEC avec les entreprises Groupe 4 et XEFI.
(voir annexe 1)

Entendu cet exposé, Madame le maire demande au conseil municipal de se positionner quant à ces propositions.

Hervé MERLOZ propose d'acheter des ordinateurs avec des caractéristiques différentes

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité

- ⇒ **VALIDE** la proposition de l'entreprise Synesis pour une solution clé en main en demandant un nouveau chiffrage celui-ci s'élevant à 9248.40 € TTC
- ⇒ **DONNE TOUS POUVOIRS** à Mme le maire pour signer tous documents se rapportant à ce dossier

Les travaux seront réalisés en juillet 2018

- **PROCHAINE REUNION** : 18 juin 2018
- **FIN DE SEANCE** : 23 h 55